



RÈGLEMENT D'EMPRUNT 1151-2024

CONCERNANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 8 602 000 \$ POUR LES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DES CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRE ET D'EAU POTABLE ENTRE LA RUE ANDRÉ ET LE CHEMIN DES CARRIÈRES

ATTENDU QU'il est à propos et dans l'intérêt de la Ville de Bromont et de ses contribuables de mettre en vigueur les dispositions du présent règlement et de procéder aux travaux de prolongement des conduites d'égout sanitaire et d'eau potable entre la rue André et le chemin des Carrières dans le cadre du projet de nouvel intercepteur;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont n'a pas en main les fonds nécessaires pour acquitter la somme afférente à ces travaux et qu'il y a lieu d'emprunter pour se les procurer;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 4 novembre 2024 et que le projet de règlement a été déposé et présenté à cette même séance;

En conséquence, le conseil décrète par le présent règlement ce qui suit, sujet à toutes les approbations requises par la Loi, à savoir :

ARTICLE 1. PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2.

Le conseil est autorisé à effectuer ou faire effectuer les travaux de prolongement des conduites d'égout sanitaire et d'eau potable entre la rue André et le chemin des Carrières dans le cadre du projet de nouvel intercepteur.

ARTICLE 3.

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 8 602 000 \$ pour les fins du présent règlement. Le tout tel qu'il appert au bordereau d'estimation budgétaire préparé par monsieur Simon Daigle, ingénieur, chargé de projets aux Services techniques, en date du 31 octobre 2024, lequel fait partie intégrante du présent règlement comme **annexe « A »**.

ARTICLE 4.

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues au présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 8 602 000 \$ sur une période de 20 ans.

Règlements de la Ville de Bromont



ARTICLE 5.

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 6.

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7.

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt, correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute contribution reçue pour ces travaux en vertu du Règlement 1088-2020 relatif au paiement d'une contribution destinée à financer tout ou partie de dépenses liées à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux.

ARTICLE 8. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Annexe « A » - Bordereau d'estimation budgétaire

LOUIS VILLNEUVE
MAIRE

MARIE-PIER THERRIEN
GREFFIÈRE ADJOINTE

Règlements de la Ville de Bromont



Annexe A

BORDEREAU D'ESTIMATION BUDGÉTAIRE

TRAVAUX DE PROLONGEMENT DES CONDUITES D'ÉGOUT
SANITAIRE ET D'EAU POTABLE ENTRE LA RUE ANDRÉ ET
LE CHEMIN DES CARRIÈRES

ANNEXE A

Travaux de prolongement des conduites d'égout sanitaire et d'eau potable entre la rue André et le chemin des Carrières (Intercepteur phase #3)

Article	Description du travail	Quantité approx. a	Unité	Prix unitaire b	Montant total calculé c=a x b
RUE ANDRÉ					
1.0	ORGANISATION DE CHANTIER				
1.1	Organisation générale de chantier	1	forfait	250 000.00 \$	250 000.00 \$
1.2	Maintien de la circulation pendant les travaux	1	forfait	8 000.00 \$	8 000.00 \$
1.3	Relevé des bornes de lot existantes avant les travaux	1	forfait	800.00 \$	800.00 \$
1.4	Montant provisionnel pour fouille exploratoire	1	forfait	1 200.00 \$	1 200.00 \$
1.5	Mesures environnementales	1	forfait	8 000.00 \$	8 000.00 \$
1.6	Gestion des eaux de surface et des eaux souterraines	1	forfait	37 000.00 \$	37 000.00 \$
	Sous-total Organisation de chantier				305 000.00 \$
2.0	AQUEDUC				
2.1	Raccordement à l'aqueduc existant				
2.1.1	-350mm sur 350mm	1	unité	6 500.00 \$	6 500.00 \$
2.2	Conduite d'eau potable				
2.2.1	-150mm et accessoires (PVC, DR-18) pour amorce de rue	30	m.lin.	300.00 \$	9 000.00 \$
2.2.2	-350mm et accessoires (PVC, DR-18)	550	m.lin.	750.00 \$	412 500.00 \$
2.3	Vanne d'aqueduc				
2.3.1	Vannes 350 mm	9	unité	18 000.00 \$	162 000.00 \$
2.4	Poteau d'incendie				
2.4.1	Poteau d'incendie, vanne 150mm et accessoires (PVC, DR-18)	2	unité	16 000.00 \$	32 000.00 \$
2.4.2	Poteau d'incendie, vanne 150mm et accessoires (PVC, DR-18) - avec ponceau et accès	2	unité	17 800.00 \$	35 600.00 \$
2.5	Branchement de service				
2.5.1	-19mm	22	m.ca.	2 000.00 \$	44 000.00 \$
2.6	Isolant HI-60, 50mm ép. (provision)	50	m.ca.	35.00 \$	1 750.00 \$
2.7	Nettoyage, désinfection et essais des conduites d'eau potable	580	m.lin.	18.00 \$	10 440.00 \$
	Sous-total Aqueduc				713 790.00 \$
3.0	ÉGOUT SANITAIRE				
3.1	Raccordement à l'existant	1	unité	12 000.00 \$	12 000.00 \$
3.2	Conduite d'égout sanitaire				
3.2.1	- 200 mm de diamètre PVC DR-35 et accessoires	30	m.lin.	400.00 \$	12 000.00 \$
3.2.2	- 750 mm de diamètre TBA classe V et accessoires	550	m.lin.	1 400.00 \$	770 000.00 \$
3.3	Bouchon d'argile	5	unité	750.00 \$	3 750.00 \$
3.4	Regards d'égout préfabriqués:				
3.4.1	- 1800mm (RS-21 à RS-27)	7	unité	20 000.00 \$	140 000.00 \$
3.4.2	- 2100mm (RS-28)	1	unité	35 000.00 \$	35 000.00 \$
3.5	Branchement de service (avec té monolithique)				
3.5.1	-135mm	22	unité	2 500.00 \$	55 000.00 \$
3.6	Excavation de matériau 1re classe (provision)	200	m.cu.	220.00 \$	44 000.00 \$
3.7	Nettoyage, inspection, essais d'étanchéité et vérifications				
3.7.1	-Réception provisoire	580	m.lin.	15.00 \$	8 700.00 \$
3.7.2	-Réception définitive	580	m.lin.	12.00 \$	6 960.00 \$
	Sous-total Egot sanitaire				1 087 410.00 \$
4.0	TRAVAUX DE TERRASSEMENT, DRAINAGE ET VOIRIE				
4.1	Gestion des sols contaminés (provision)				
4.1.1	-Caractérisation des matériaux de déblai	1	forfait	4 000.00 \$	4 000.00 \$
4.1.2	-Enlèvement, transport et disposition des matériaux contaminés (page A-B)	50	t.m.	50.00 \$	2 500.00 \$
4.1.3	-Enlèvement, transport et disposition des matériaux contaminés (page B-C)	50	t.m.	80.00 \$	4 000.00 \$
4.1.4	-Enlèvement, transport et disposition des matériaux contaminés (page C-RESC)	50	t.m.	100.00 \$	5 000.00 \$
4.1.5	-Enlèvement, transport et disposition des matériaux contaminés (RESC)	50	t.m.	115.00 \$	5 750.00 \$
4.1.6	-Autocontrôle	1	forfait	2 500.00 \$	2 500.00 \$
4.2	Ponceaux:				
4.2.1	- 375 mm de diamètre PEHD R320 (à remplacer)	48	m.lin.	400.00 \$	19 200.00 \$
4.2.2	- 450mm de diamètre PEHD R320 (à remplacer)	14	m.lin.	550.00 \$	7 700.00 \$
4.2.3	- 600mm de diamètre PEHD R320 (à remplacer)	14	unité	700.00 \$	9 800.00 \$
4.2.4	- 900mm de diamètre TBA CL IV (à remplacer)	12.5	m.lin.	950.00 \$	11 875.00 \$
4.2.5	- 375mm de diamètre PEHD R320 (longitudinale)	12	m.lin.	350.00 \$	4 200.00 \$
4.2.6	- 450mm de diamètre PEHD R320 (longitudinale)	12	m.lin.	500.00 \$	6 000.00 \$
4.3	Drains de voirie raccordés aux ponceaux ou aux fossés	1100	m.lin.	30.00 \$	33 000.00 \$
4.4	Enrochement de protection 100-200mm	180	m.ca.	40.00 \$	7 200.00 \$
4.5	Conduite d'égout pluvial 150mm DR-35 pour raccordement des puisards aux fossés ou aux ponceaux (remplacement si requis)	100	m.ca.	200.00 \$	20 000.00 \$
4.6	Nettoyage de ponceau 600mm (ch. 1+565)	55	m.ca.	45.00 \$	2 475.00 \$
4.7	Réfection de chaussée - Rue André				
4.7.1	-Excavation jusqu'à l'infra	4055	m.ca.	10.00 \$	40 550.00 \$
4.7.2	-Sous-fondation MG-112, 300mm ép. - 7.3m	4055	m.ca.	17.00 \$	68 935.00 \$
4.7.3	-Fondation inférieure MG-56, 225mm ép. - 7.3m	4055	m.ca.	16.00 \$	64 880.00 \$
4.7.4	-Fondation supérieure MG-20, 150mm ép. - 7.3m	4055	m.ca.	13.00 \$	52 715.00 \$
4.7.5	-Couche de base 60mm, ESG-14 PG 58H-34 - 6.3m	3500	m.ca.	34.00 \$	119 000.00 \$
4.7.6	-Couche de surface 40mm, ESG-10, PG 58H-34 - 6.3m	3500	m.ca.	22.00 \$	77 000.00 \$
4.7.7	-Réfection d'accotement en MG-20b, 100mm ép. (0.5m)	1100	m.ca.	15.00 \$	16 500.00 \$
4.7.8	-Réfection de surface en pierre MG-20, 150mm ép. (ch. 1+045)	60	m.ca.	10.00 \$	600.00 \$
4.7.9	-Sable classe B (provision)	100	t.m.	25.00 \$	2 500.00 \$
4.8	Fossé à reprofiler - méthode du tier inférieur (provision)	100	m.lin.	15.00 \$	1 500.00 \$
4.9	Fossé à reprofiler (provision)	50	m.lin.	20.00 \$	1 000.00 \$
4.1	Ensemencement hydraulique type H-1 incluant 100mm terre végétale (provision)	100	m.ca.	10.00 \$	1 000.00 \$
4.11	Ensemencement hydraulique type H-3 sur taps anti-érosion incluant 100mm terre végétale (provision)	100	m.ca.	18.00 \$	1 800.00 \$
4.12	Réfection des terrains privés				
4.12.1	-Réfection d'entrée charretière en pavage	200	m.ca.	30.00 \$	6 000.00 \$
4.12.2	-Réfection d'entrée charretière en MG-20	120	m.ca.	35.00 \$	4 200.00 \$
4.12.3	-Engazonnement en plaque incluant 100mm terre végétale	200	m.ca.	15.00 \$	3 000.00 \$
4.13	Réfection du site des travaux, nettoyage et remise en état des lieux	1	forfait	5 000.00 \$	5 000.00 \$
	Sous-total Travaux terrassement, drainage et voirie				611 380.00 \$

RUE HUGUETTE				
5.0	ORGANISATION DE CHANTIER			
5.1	Organisation générale de chantier	1	forfait	30 000.00 \$
5.2	Maintien de la circulation pendant les travaux	1	forfait	3 000.00 \$
5.3	Relèvement des bornes de lot existantes avant les travaux	1	forfait	200.00 \$
5.4	Montant provisionnel pour fouille exploratoire	1	forfait	1 200.00 \$
5.5	Mesures environnementales	1	forfait	5 000.00 \$
5.6	Gestion des eaux de surface et des eaux souterraines	1	forfait	20 000.00 \$
	Sous-total Organisation de chantier			59 400.00 \$
6.0	AQUEDUC			
6.1	Conduite d'eau potable			
6.1.1	-150mm et accessoires (PVC, DR-18) pour amorce de rue	10	m.lin.	300.00 \$
6.1.2	-350mm et accessoires (PVC, DR-18)	175	m.lin.	850.00 \$
6.2	Vanne d'aqueduc			
6.2.1	Vannes 350 mm	3	unité	18 000.00 \$
6.3	Poteau d'incendie, vanne 150mm et accessoires (PVC, DR-18)	1	unité	16 000.00 \$
6.4	Branchement de service			
6.4.1	-19mm	5	m.ca.	2 000.00 \$
6.5	Isolant HI-60, 50mm ép. (provision)	50	m.ca.	35.00 \$
6.6	Nettoyage, désinfection et essais des conduites d'eau potable	185	m.lin.	18.00 \$
	Sous-total Aqueduc			236 830.00 \$
7.0	ÉGOUT SANITAIRE			
7.1	Conduite d'égout sanitaire			
7.1.1	- 200 mm de diamètre PVC DR-35 et accessoires	10	m.lin.	400.00 \$
7.1.2	- 750 mm de diamètre TBA classe V et accessoires	175	m.lin.	1 400.00 \$
7.2	Bouchon d'argile	2	unité	750.00 \$
7.3	Regards d'égout préfabriqués:			
7.3.1	- 1600mm à palier (RS-30, 31 et 32)	3	unité	26 000.00 \$
7.3.2	- 1600mm (RS-29)	1	unité	20 000.00 \$
7.4	Branchement de service (avec té monolithique)			
7.4.1	-135mm	5	unité	2 500.00 \$
7.5	Excavation de matériau 1 ^{re} classe (provision)	50	m.cu.	220.00 \$
7.6	Nettoyage, inspection, essais d'étanchéité et vérifications			
7.6.1	-Réception provisoire	185	m.lin.	15.00 \$
7.6.2	-Réception définitive	185	m.lin.	12.00 \$
	Sous-total Égout sanitaire			376 995.00 \$
8.0	TRAVAUX DE TERRASSEMENT, DRAINAGE ET VOIRIE			
8.1	Gestion des sols contaminés (provision)			
8.1.1	-Caractérisation des matériaux de déblai	1	forfait	4 000.00 \$
8.1.2	-Enlèvement, transport et disposition des matériaux contaminés (plage A-B)	50	t.m.	50.00 \$
8.1.3	-Enlèvement, transport et disposition des matériaux contaminés (plage B-C)	50	t.m.	80.00 \$
8.1.4	-Enlèvement, transport et disposition des matériaux contaminés (plage C-RESC)	50	t.m.	100.00 \$
8.1.5	-Enlèvement, transport et disposition des matériaux contaminés (RESC)	50	t.m.	115.00 \$
8.1.6	-Autocontrôle	1	forfait	2 500.00 \$
8.2	Ponceaux:			
8.2.1	- 375 mm de diamètre PEHD R320 (à remplacer)	60	m.lin.	400.00 \$
8.3	Drains de voirie raccordés aux ponceaux ou aux fossés	370	m.lin.	30.00 \$
8.4	Enrochement de protection 100-200mm	80	m.ca.	40.00 \$
8.5	Réfection de chaussée - Rue Huguette			
8.5.1	-Excavation jusqu'à l'intra	1400	m.ca.	10.00 \$
8.5.2	-Sous-fondation MG-112, 300mm ép. - 7.3m	1400	m.ca.	17.00 \$
8.5.3	-Fondation inférieure MG-56, 225mm ép. - 7.3m	1400	m.ca.	16.00 \$
8.5.4	-Fondation supérieure MG-20, 150mm ép. - 7.3m	1400	m.ca.	13.00 \$
8.5.5	-Couche de base 60mm, ESG-14 PG 58H-34 - 6.3m	1200	m.ca.	34.00 \$
8.5.6	-Couche de surface 40mm, ESG-10, PG 58H-34 - 6.3m	1200	m.ca.	22.00 \$
8.5.7	-Réfection d'accotement en MG-20b, 100mm ép. (0.5m)	350	m.ca.	15.00 \$
8.6	Fossé à reprofiler - méthode du tier inférieur (provision)	60	m.lin.	15.00 \$
8.7	Fossé à reprofiler (provision)	20	m.lin.	20.00 \$
8.8	Ensemencement hydraulique type H-1 incluant 100mm terre végétale (provision)	30	m.ca.	10.00 \$
8.9	Ensemencement hydraulique type H-3 sur tapis anti-érosion incluant 100mm terre	100	m.ca.	18.00 \$
8.10	Réfection des terrains privés			
8.10.1	-Réfection d'entrée charnière en MG-20	60	m.ca.	30.00 \$
8.10.2	-Engazonnement en plaque incluant 100mm terre végétale	50	m.ca.	15.00 \$
8.11	Réfection du site des travaux, nettoyage et remise en état des lieux	1	forfait	5 000.00 \$
	Sous-total Travaux terrassement, drainage et voirie			223 850.00 \$
SERVITUDE ET SECTEUR SP5				
9.0	ORGANISATION DE CHANTIER			
9.1	Organisation générale de chantier	1	forfait	220 000.00 \$
9.2	Maintien de la circulation pendant les travaux	1	forfait	30 000.00 \$
9.3	Relèvement des bornes de lot existantes avant les travaux	1	forfait	800.00 \$
9.4	Montant provisionnel pour fouille exploratoire	2	un.	2 000.00 \$
9.5	Mesures environnementales	1	forfait	8 000.00 \$
9.6	Support et protection des services d'utilités publiques durant les travaux	1	forfait	8 000.00 \$
9.7	Gestion des eaux de surface et des eaux souterraines	1	forfait	25 000.00 \$
	Sous-total Organisation de chantier			295 600.00 \$
10.0	AQUEDUC			
10.1	Raccordement à l'aqueduc existant			
10.1.1	-350mm sur 350mm	1	unité	12 000.00 \$
10.2	Conduite d'eau potable			
10.2.1	-350mm et accessoires (PVC, DR-18)	880	m.lin.	800.00 \$
10.3	Vanne d'aqueduc			
10.3.1	Vannes 350 mm sous-pression	1	unité	50 000.00 \$
10.3.2	Vannes 350mm	1	unité	18 000.00 \$
10.4	Perte de temps de l'équipe de travail relativement à la protection et/ou remplacement des conduites d'aqueduc à l'intersection des rues Shefford et chemins de Granby et des Carrières (Excluant les matériaux)	6	heures	900.00 \$
10.5	Isolant HI-60, 50mm ép. (provision)	50	m.ca.	35.00 \$
10.6	Nettoyage, désinfection et essais des conduites d'eau potable	880	m.lin.	18.00 \$
10.7	Nettoyage, désinfection de la conduite existante du lot 2 (entre Soulange et André)	1050	m.lin.	15.00 \$
	Sous-total Aqueduc			822 740.00 \$

11.0	ÉGOUT SANITAIRE				
11.1	Raccordement à l'égout sanitaire existant (2 à RS-46 et 1 au regard 204)	3	unité	6 000.00 \$	18 000.00 \$
11.2	Maintien des services existants opérationnels durant les travaux	1	forfait	25 000.00 \$	25 000.00 \$
11.3	Montant prévisionnel pour fouille exploratrice	1	unité	3 000.00 \$	3 000.00 \$
11.4	Conduite d'égout sanitaire				
11.4.1	- 750 mm de diamètre TBA classe V et accessoires	850	m.lin.	1 100.00 \$	935 000.00 \$
11.4.2	- 750 mm de diamètre TBA classe V et accessoires - Passage à travers le cours d'eau	20	m.lin.	1 800.00 \$	36 000.00 \$
11.4.3	- 750 mm de diamètre TBA classe V et accessoires entre les regards 204 et RS-46	18	m.lin.	1 400.00 \$	25 200.00 \$
11.5	Bouchon d'argile	8	unité	750.00 \$	6 000.00 \$
11.6	Regards d'égout préfabriqués:				
11.6.1	- 1600mm (RS-33 à RS-45)	13	unité	15 000.00 \$	195 000.00 \$
11.6.2	- 1800mm (RS-46)	1	unité	32 000.00 \$	32 000.00 \$
11.7	Excavation de matériau 1re classe (provision)	200	m.cu.	220.00 \$	44 000.00 \$
11.8	Passage sous le cours d'eau intersection Shefford et Granby				
11.8.1	Barrière à sédiments	100	m.lin.	30.00 \$	3 000.00 \$
11.8.2	Filtre à ballot de paille	40	m.lin.	50.00 \$	2 000.00 \$
11.8.3	Bassin de sédimentation	1	unité	3 000.00 \$	3 000.00 \$
11.8.4	Batardeau, canal de dérivation ou pompage des eaux et plan de protection environnementale	1	forfait	45 000.00 \$	45 000.00 \$
11.9	Démantèlement des équipements à l'intérieur de SP5 et transport au garage municipal	1	forfait	6 000.00 \$	6 000.00 \$
11.10	Débranchement de la conduite de refoulement du SP5 vers le refoulement de SP5A, remplissage de la conduite et bouchonnage	1	forfait	8 000.00 \$	8 000.00 \$
11.11	Nettoyage, inspection, essais d'étanchéité et vérifications				
11.11.1	-Réception provisoire	870	m.lin.	15.00 \$	13 050.00 \$
11.11.2	-Réception définitive	870	m.lin.	12.00 \$	10 440.00 \$
11.12	Enlèvement des conduites non réutilisées, bouchonnages et remplissage	1	forfait	10 000.00 \$	10 000.00 \$
	Sous-total Égout sanitaire				1 419 690.00 \$
12.0	TRAVAUX DE TERRASSEMENT, DRAINAGE ET VOIRIE				
12.1	Déboisement, essouchement et décapage requis pour la réalisation des travaux & servitude, réalisé avant le 31 mars 2025	1	forfait	37 500.00 \$	37 500.00 \$
12.2	Gestion des sols contaminés (provision)				
12.2.1	-Caractérisation des matériaux de déblai	1	forfait	4 000.00 \$	4 000.00 \$
12.2.2	-Enlèvement, transport et disposition des matériaux contaminés (plage A-B)	50	t.m.	50.00 \$	2 500.00 \$
12.2.3	-Enlèvement, transport et disposition des matériaux contaminés (plage B-C)	50	t.m.	80.00 \$	4 000.00 \$
12.2.4	-Enlèvement, transport et disposition des matériaux contaminés (plage C-RESC)	50	t.m.	100.00 \$	5 000.00 \$
12.2.5	-Enlèvement, transport et disposition des matériaux contaminés (RESC)	50	t.m.	115.00 \$	5 750.00 \$
12.2.6	-Autocontrôle	1	forfait	2 500.00 \$	2 500.00 \$
12.3	Ponceaux:				
12.3.1	- 1200 mm de diamètre TBA (2 à remplacer)	50	m.lin.	1 800.00 \$	90 000.00 \$
12.4	Enrochement de protection 100-200mm	80	m.ca.	58.00 \$	4 640.00 \$
12.5	Réfection de chaussée - Intersection ch. De Granby / rue Shefford (payable selon la superficie de la couche de surface de pavage)				
12.5.1	-Excavation jusqu'à l'infra - 7.3m	700	m.ca.	10.00 \$	7 000.00 \$
12.5.2	-Sous-fondation MG-112, 300mm ép. - 7.3m	700	m.ca.	17.00 \$	11 900.00 \$
12.5.3	-Fondation inférieure MG-56, 225mm ép. - 7.3m	700	m.ca.	16.00 \$	11 200.00 \$
12.5.4	-Fondation supérieure MG-20, 150mm ép. - 7.3m	700	m.ca.	13.00 \$	9 100.00 \$
12.5.5	-Couche de base 100mm, GB-20 PG 58H-34 - 6.3m	600	m.ca.	60.00 \$	36 000.00 \$
12.5.6	-Couche de surface 60mm, ESG-10, PG 58H-34 - 6.3m	600	m.ca.	35.00 \$	21 000.00 \$
12.5.7	-Réfection d'accotement en MG-20b, 100mm ép. (0.5m)	70	m.ca.	15.00 \$	1 050.00 \$
12.5.8	-Réfection passage piétonnier en MG-20, 150mm ép. (4.0m) près de la rue Huguette	320	m.ca.	10.00 \$	3 200.00 \$
12.6	Fossé à reprofiler	35	m.lin.	20.00 \$	700.00 \$
12.7	Ensemencement hydraulique type H-1 incluant 100mm terre végétale (provision)	5800	m.ca.	10.00 \$	58 000.00 \$
12.8	Ensemencement hydraulique type H-3 sur tapis anti-érosion incluant 100mm terre	100	m.ca.	18.00 \$	1 800.00 \$
12.9	Remise en état des milieux humides	3000	m.ca.	100.00 \$	300 000.00 \$
12.10	Plantation d'arbustes dans la bande riveraine (article 5.8.1 clauses techniques particulières)	250	unité	55.00 \$	13 750.00 \$
12.11	Réfection du site des travaux, nettoyage et remise en état des lieux	1	forfait	25 000.00 \$	25 000.00 \$
	Sous-total Travaux terrassement, drainage et voirie				655 590.00 \$
	Sous-total travaux :				6 808 475.00 \$
13.0	Imprévus (10%)				680 847.50 \$
14.0	Frais incidents (surveillance de chantier et laboratoire)				560 000.00 \$
15.0	Servitudes et acquisitions (Lot 2 930 020)				142 874.15 \$
	Sous-total				8 192 196.65 \$
			TPS	5%	409 609.83 \$
			TVQ	9.975%	817 171.62 \$
					9 418 978.10 \$
			Rist. TPS	100%	(409 609.83) \$
			Rist. TVQ	50%	(408 585.81) \$
					Montant taxe nette : 8 600 782.46 \$
					Plus : arrondissement du montant 1 217.54 \$
					Total : 8 602 000.00 \$



Simon Daigle, ing.
Chargé de projets aux Services techniques
Signé à Bromont, le 31 octobre 2024



CERTIFICAT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 1151-2024

CONCERNANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 8 602 000 \$ POUR LES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DES CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRE ET D'EAU POTABLE ENTRE LA RUE ANDRÉ ET LE CHEMIN DES CARRIÈRES

Avis de motion, dépôt et présentation : 4 novembre 2024

Adoption du règlement : 2 décembre 2024

Avis public annonçant la procédure : 3 décembre 2024

Approbation des personnes habiles à voter : 10 et 11 décembre 2024

Approbation du MAMH : 17 janvier 2025

Avis public : 21 janvier 2025

Entrée en vigueur : 21 janvier 2025

LOUIS VILLNEUVE
MAIRE

MARIE-PIER THERRIEN
GREFFIÈRE ADJOINTE